

**Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
sciences de Gestion**



**Laboratoire de Recherche
En Management des Organisations
LAREMO**

COLLOQUE INTERNATIONAL

**Organisé par Le Laboratoire de Recherche en Management des
Organisations (LAREMO)- FSECSG - UMMTO**

***LE SYSTEME COMPTABLE ET FINANCIER (SCF) EN
ALGERIE. DIX ANS D'APPLICATION (2010-2020) : QUEL
BILAN ?***

LES 16 et 17 mars 2022

I- problématique du Colloque

L'année 2020 sera la dixième année de la mise en œuvre du système comptable et financier (SCF) en application de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007. Ce sera l'occasion de faire un bilan exhaustif de l'exécution des différentes normes comptables

IFRS au niveau de l'entreprise algérienne. Le laboratoire LAREMO consacre à cet effet un colloque international au SCF

après une décennie de réalisation sur le terrain et ce, en partenariat avec des opérateurs économiques ainsi que la participation d'autres laboratoires de recherche nationaux et étrangers. Quelles conclusions et limites susceptibles d'être tirées à partir des pratiques menées par différents utilisateurs concernant les règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs, des passifs, des charges et des produits ainsi que le contenu et le mode de présentation des états financiers afin de les faire coïncider avec la réalité économique.

Le Système Comptable Financier a en effet introduit des changements conséquents au niveau des définitions, des concepts, des règles d'évaluation et de comptabilisation ainsi que dans la nature et le contenu des états financiers que devront produire les entreprises soumises à la tenue d'une comptabilité financière.

Dans le contexte économique actuel, quelles sont les avancées enregistrées en matière d'application des normes comptables IFRS au niveau des entreprises algériennes et à quels handicaps les professionnels de la comptabilité sont-ils confrontés dans la concrétisation des textes d'applications publiés en 2010 relatifs au système comptable et financier ?

Depuis l'application du SCF, on remarque une véritable carence, celle de la gouvernance des entreprises. Cet aspect est négligé malgré son importance qui affecte la performance des entreprises algériennes. D'autant plus, qu'en l'absence d'un

marché financier, il est difficile de trouver une référence avec les valeurs de marché.

Si l'ancien système comptable national (PCN) permettait un passage aisé du niveau micro économique (entreprise) au niveau macro économique (grands agrégats de la comptabilité nationale), le SCF répond t-il à cela, ou se limite-il à la seule comptabilité d'entreprise?

C'est à ces questions que le colloque tentera d'apporter des éclairages sur l'état d'application des normes comptables IFRS en Algérie, car s'agissant d'un processus complexe engageant l'ensemble des entreprises et autres opérateurs économiques. Pour ce faire, le recours à certaines expériences à l'international, aussi bien dans les pays avancés, que ceux dont les économies sont proches de celle de l'Algérie, est plus que nécessaire.

II- Axes du colloque

Axe 1 : Principes comptables du SCF et expériences récentes

Axe 2 : Système d'information comptable et SCF

Axe 3 : Règles spécifiques d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des états financiers

Axe 4 : L'évaluation des entreprises et SCF

Axe 5 : Gouvernance des entreprises et normes comptables IFRS

Axe 6 : Performance des entreprises et normes comptables IFRS

Axe 7: SCF et dimension macro économique

III - Comité scientifique

- **Le Président du comité scientifique :**

Professeur BIA Chabane

- **Les membres :**

- ABDELLAOUI Mohamed, Professeur, Université Sidi Ben Abdallah de Fès, Maroc
- ACHOUCHE Mohammed, Professeur, Université « Abderrahmane Mira » Bejaia.
- AISSA Mohammed Anis, Président de la compagnie des comptables de Tunisie
- AISSAT Amina, MCA, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou.
- AIT TALEB Abdelhamid, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou.
- AMOKRANE Abdelaziz, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou.
- ARIF Salah Eddine , Professeur, Université Evry, France
- ARKOUB Ali, MCA, Université Mohamed Bougera, Boumerdes
- BAAKILI Amine, expert comptable, Docteur en sciences de gestion, Maroc
- BELLAL Samir, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou.
- BENAMOUN Hamadou, Professeur, Directeur ESCF Constantine.
- BENBELKACEM Sofiane, Professeur, Université Alger 03
- BITOURI M'Hamed expert auprès de la Banque Mondiale.
- BOUKRIF Moussa, Professeur, Université « Abderrahmane Mira » Bejaia.
- BOUZAR Chabha, Professeur, Université M. Mammeri Tizi- Ouzou
- CHENANE Arezki, MCA, Responsable du Master « finance et assurance », UMMTO
- DJENANE Abdelmadjid, Professeur, Université Sétif 1 Ferhat Abbas
- GUENDOUDI Brahim, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou
- KHALIL Abderezak, Professeur, Université de Laghouat
- KLIBI Mohamed, Professeur, expert comptable, Université de Tunis, Tunisie
- LALAOUI Omar, Professeur, Directeur du Laboratoire ESC, Koléa
- MANSOURI Abdellah, Professeur, Université Badji Mokhtar , Annaba
- MATMAR Dalila, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou.

- MELIANI Hakim, Professeur, Université Sétif 1 Ferhat Abbas
- MEZHOUDA Abdelmalik, Professeur, Directeur du Laboratoire LIMGE, ENSM, Koléa
- OUALIKENE Selim, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou.
- OUKACI Kamel, Professeur, Université « Abderrahmane Mira » Bejaia.
- SI MOHAMMED Djamel, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou
- TESSA Ahmed, Professeur, Université « Mouloud Mammeri » Tizi- Ouzou.

IV- Comité d'organisation

Président : Arhab Samir

- Aboubakar Mahamat Zene
- Abela Redouane
- Ait Ameer Ouerdia
- Akkoul Jugurta
- Bouabache Aissa
- Dahlab Ania
- Debbal Dehbia
- Ferrat Merzouk
- Fernane Djamila
- Khali Sabrina
- Kehri Samir
- Lhadj Mohand Moussa
- Madouche Yacine
- Mahouche Yamina
- Ouazzi Azzedine
- Oubaziz Said
- Oussaid Aziz
- Sadoud Ahmed
- Sahali Nourdine
- Sahnoun Mohand
- Si Ameer Hadjira
- Ziad Anis

V-Echéancier

- **Fin novembre 2021** lancement de l'appel à communication.
- **15 janvier 2022** date limite pour la réception des résumés de communication.
- **23 janvier 2022** réponse du Comité scientifique.
- **04 mars 2022** date limite pour la réception des communications intégrales.

VI-Normes de présentation

Les communications devront respecter les normes APA et comprendre 35.000 caractères maximum (espaces compris), soit 20 pages maximum y compris les notes, annexes et bibliographie.

La mise en page en format A4 devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Le texte sera écrit en Times new Roman, police 12, en interligne 1,5 en justifié.

La **première page** devra contenir en entête : Le titre de la communication, Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) suivi de la fonction et affiliation.

Chaque proposition reçue fera l'objet d'une évaluation en double-objet.

VII- Procédure de soumission

Les propositions des résumés de communications et le texte intégral doivent être envoyées aux adresses suivantes : colaremo2022@ummto.dz / chabane.bia@ummto.dz

COLLOQUE INTERNATIONAL

LAREMO- FSECG-UMMTO

**LE SYSTEME COMPTABLE ET FINANCIER (SCF) EN
ALGERIE. DIX ANS D'APPLICATION (2010-2020) : QUEL
BILAN ?**

LES 16 et 17 MARS 2022

FICHE D'INSCRIPTION AU COLLOQUE :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Etablissement de rattachement :

Téléphone :

Adresse:

Adresse mail :

N° de fax:

Je souhaite participer aux travaux du colloque.

Titre de la communication :

Axe N° :